Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Carelles - Tome I

Carelles, c^{on} de *Gorron* (12 kil.), arrond. de *Mayenne* (27 kil. N.-O.), à 41 kil. de Laval.

Anciens noms

Quarell, 1312 (Bibl. nat., fds fr., 8 736). — *J. de Quarelles,* 1411. — *Ecclesia de Carellis,* XVe s. (Pouillé). — *Carelles près Saint-Denis-de-Gastines,* 1535 (Arch. nat., JJ. 248, f. 118). — *Curatus de Carellis,* 1554 (Ins. eccl.). — *Rector de Carelliis,* 1687 (Cauvin). — *Carrelles,* 1715 (Carte cénom.), — *Carelle* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Granite coupé par des filons de diabase, dont l'un principal situé au S. du bourg. — Sur les hauteurs, sables et graviers pliocènes et limon des plateaux. » D.-P. Œ.

Le territoire est enserré entre les deux principales branches de l'Ernée naissante, entre lesquelles un affluent, lui-même ramifié, dessine au centre, dans le voisinage du bourg, une vallée accidentée. La limite E. est atteinte par un affluent de la Colmont. Les points culminants : 251 m. au N.-O., 225 m. à l'E., 232 au S., dominent de 80 à 100 m. le fond des vallées. — Une voie ancienne, de Vieuvy à Saint-Denis-de-Gastines, longeait la limite E. de la paroisse. Actuellement le chemin de grande communication de Lévaré à Saint-Denis et deux chemins vicinaux relient le bourg très disséminé, avec Colombiers (5 500 m. N.-E.) ; Saint-Denis-de-Gastines (6 500 m., S.-E.) ; Montaudin (7 kil. O.) ; Saint-Berthevin-la-Tannière (5 kil. N.-O.) ; Lévaré (4 kil. N.). Le chemin de Hercé (5 kil. N.-E.) n'est exécuté que sur le territoire de Carelles.

Superficie de 1321 hectares, cadastrée en 1832 par M. Desclaye. — « Fonds médiocre. 12 métairies, écrit-on en 1696, produisant seigle, avoine et sarrasin ». Le froment n'était pas cultivé encore en 1777. S'il faut en croire les cahiers de 1789, un quart des habitants était logé dans des cabanes et ne pouvait payer de taxes.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 38 de 1700 à 1710 ; — 123 feux en 1696 ; — 133 feux en 1698 ; — 135 feux en 1700 ; — 110 feux en 1715 ; — 485 hab. en 1726 ; — 116 feux en 1732 ; — 550 communiants en 1780 ; — 938 hab. en 1803 ; — 831 hab. en 1821 ; — 891 hab. en 1830 ; — 840 hab. en 1840 ; — 809 hab. en 1851 ; — 794 hab. en 1861 ; — 900 hab. en 1871 ; — 900 hab. en 1881 ; — 824 hab. en 1891 ; — 829 hab. en 1898, dont 238 agglomérés dans le bourg, et le reste disséminé en 88 villages, hameaux, fermes ou écarts. On comptait 74 fermes en 1843. La Ville-Chevreuil a 25 habitants.

Foires et marchés

Foires. — Dans son aveu de 1641, Ambroise de Fontenailles dit avoir, « par don et commission du roy », marché tous les vendredis, et des foires les premiers vendredis de mai et de juin. Les halles sont mentionnées en 1639. Tout a disparu depuis longtemps.

Bureau de poste de Saint-Denis-de-Gastines. — *Perception* de Brécé.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Ernée ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; — de la Mission d'Ernée en 1797 ; — du district d'Ernée et du canton de Saint-Denis-de-Gastines, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré d'Ernée et du doyenné de Gorron.

L'*église* ancienne, dédiée à saint Jean-Baptiste, présentait la forme d'une croix latine par l'adjonction de deux chapelles : celle de Saint-Michel ou d'Yvoy, au levant, dont la large fenêtre ogivale et géminée conservait quelques restes de vitrail dans la petite rosace de son sommet ; celle de la Vierge, sans cachet distinctif. Au chevet carré du chœur, une grande fenêtre ogivale avait été murée pour y adosser le retable, dont le milieu était occupé par un grand panneau en bois sculpté représentant la Pentecôte. Un « chapitreau » surmontait la porte du midi. Le clocher, installé au pignon occidental, s'appuyait au bas de la nef sur des piliers en bois et formait une sorte de tribune dont l'ouverture sur l'église avait été fermée par une cloison. L'église actuelle, dont la première pierre a été bénite le 25 novembre 1883, construite grâce au don d'un généreux bienfaiteur, occupe l'emplacement de l'ancienne, mais orientée en sens contraire. Elle a été bénite le 30 juin 1895. C'est un gracieux édifice en style roman de transition. Les deux chapelles de Saint-Jean et de Saint-Michel étaient à la présentation des seigneurs d'Yvoy. Le grand autel était privilégié en 1649. La *confrérie* du Rosaire date au moins du 7 novembre 1622, les listes d'associés remontant à cette époque ; celle de Saint-Jean-Baptiste, érigée en 1650, donnait lieu, à la fête patronale « du bienheureux saint Jean de Carelles », à un grand concours de peuple, qui n'était pas sans occasionner quelquefois des rixes entre paroisses rivales.

La *cure* dépendait de l'évêque *pleno jure.*

Curés : Guillaume *Belliard,* ancien recteur de l'université de Caen, 1525. — Jean *Dugué,* chanoine du Mans, permute le 1er février 1554. — Jean *Colombu,* curé de Congé-sur-Orne, 1554. — Michel *Funet,* chanoine du Mans, démissionnaire, 1562. — Thomas *Macé,* 9 février 1562-15 juillet 1564. — François *Julienne,* du diocèse de Rennes, 1564, maintenu contre Jean Couldray, de Marolles-les-Brault, résigne, 1572. — Étienne *Buchard,* 30 mars 1572-1er août 1583. — Guillaume *Thureau,* 1584, maintenu contre Jean Brochard, étudiant en l'université de Paris, résigne, 1600, † 1601. — Guillaume *Turcas,* pourvu, malgré les compétitions d'Étienne Lesaulnier, résignataire du précédent, de François Tréhet, irrégulier pour cause d'homicide, et de Jean Tesson, fait cession en 1605. — François *Melot,* licencié en droit, chanoine du Mans, archidiacre de Château-du-Loir, 20 décembre 1605, résigne une première fois (1615) à Gilles Melot, et définitivement, avant 1621, à : — Michel *Largerie* qui administrait la paroisse depuis plusieurs années. — François *Melot,* le jeune, 1621. — Pierre *Anger* permute, 1625. — Brice *Leboucher,* chanoine du Mans, 5 juin 1625-1627. — Jean *Police,* 20 novembre 1627, résigne, 1652. — Georges *Biberon,* diacre, demeurant au château d'Anthenaise, 28 mai 1652. Sa fin fut tragique. Le 9 novembre 1662, il disparut et, après des recherches longtemps infructueuses, on découvrit son cadavre dans l'étang du Moulin-Neuf, enfermé nu dans une « vieille petite poche », où l'on avait mis aussi un « biseul » pour le maintenir au fond de l'eau. La criminelle, qui fut connue, mais qui échappa par une prompte fuite à la justice, se nommait Gabrielle Lefebvre, de la Grande-Boussardière. La tradition rapporte que, longtemps après, elle vint faire pénitence volontairement dans le lieu même où elle avait commis son crime. L'acte de sépulture du malheureux curé est accompagné de cette invocation : *A nobis misericors Deus omne malum avertat !* — René *Duval,* de Champgeneteux, 28 novembre 1662, † 1677. — Louis *Graffard,* du diocèse de Bayeux, 8 décembre 1677, † 1700. — François *Bigot,* 24 mai 1700, démissionnaire, 1708. — Julien *Midy,* curé au diocèse de Bourges, 24 mai

1710, † 1729. — Étienne *Anger,* curé de Deux-Évailles, 30 août 1729, † 1740. — Julien *Monnier,* de Laval, maître ès arts de Paris, 21 novembre 1740, maintenu contre Michel Boullevraye et Jean de Saint-Ellier, curé de Haute-Chapelle et doyen de Passais ; il résigne, 1756. — Urbain-François *Couasnon,* fils de François C. et de Marguerite Lebaron, demeurant à la Charmelière (Saint-Denis-de-Gastines), 9 août 1756, résigne pour cause de maladie le 8 juillet 1776 ; exerce encore le ministère de la confession à Carelles, en 1778. — Michel *Couasnon,* frère du précédent, curé de Bazouges, près Château-Gontier, 1777, « bon curé, zélé, charitable, conduit bien sa paroisse, prêche et instruit, a des connaissances » (Notes de l'évêché). Il résigne, 1784. — René-Jean-Urbain *Couasnon,* fils d'un notaire de Saint-Denis-de-Gastines, 4 janvier 1785, refusa tout serment et eut assez d'influence sur ses paroissiens pour qu'aucun des trois intrus nommés ne pût s'y fixer. Il signe encore, le 16 juin 1792, les registres paroissiaux. Rentré de l'exil, il reprit son ministère à Carelles, démissionna le 25 janvier 1805 et mourut vers 1810. — André *Roulois,* né à Mayenne, avait étudié au séminaire d'Angers, d'où il avait rapporté d'excellents certificats, fit preuve de science aux examens pour les ordres, fut nommé vicaire à Évron, et, pour cause de santé, passa avec le même titre à Carelles (Notes de l'évêché). Il fut aussi fidèle que son curé, revint le trouver en 1801, le remplaça en 1805, et accepta, au mois de mai 1810, les fonctions d'aumônier de l'hospice de Mayenne, † 1823. — Pierre-René *Heslouin,* ancien professeur au collège d'Ernée, 1811-1821. — *Brunet,* 1821-1841. — *Blandeau,* 1847-1869, † à Laval en 1874. — Auguste *Foubert,* 1869-1875. — *Arnoul,* 1875, † 1899. — Joseph *Daguier,* 1899.

Le *presbytère* n'avait pas été vendu pendant la Révolution. Il était éloigné du bourg et dans un endroit marécageux ; il a été reconstruit par M. Arnoul dans un champ acquis par lui et donné à la fabrique, à condition que le curé jouirait du terrain de l'ancienne cure.

Le *cimetière,* précédemment situé autour de l'église, a été transféré dans l'emplacement actuel en 1871.

Écoles

Écoles. — M. *Midy* donne par testament, en 1728, « une maison au bourg pour le vicaire qui fait les petites écoles ». Léonore Lepaturel était maîtresse d'école en 1773. — Aujourd'hui, école laïque pour les garçons. L'école des filles fut dotée, par le testament de Mlle Perrine Brault, décédée le 18 mars 1835, de la closerie de la Marionnière, à condition que l'établissement serait affecté aux sœurs d'Évron. L'école n'en a pas moins été laïcisée, mais relevée aussitôt en faveur des congréganistes par M. Arnoul.

Établissements de charité

M. Midy légua, en 1728, une somme de 4 200 ℔ pour l'église et pour les pauvres.

Féodalité

Féodalité. — Carelles et Yvoy, l'Otagerie, de Colombiers, et Champorin, de Saint-Denis, étaient dans la mouvance de la Chapelle-Rainsouin, seigneurie bien lointaine, et formaient une enclave anormale dans la baronnie de Mayenne. Quand ces quatre seigneuries entrèrent dans la composition du comté de Montflaux, il fut spécifié que la vassalité et le ressort judiciaire ne seraient pas changés. Le seigneur de la Chapelle-Rainsouin garda donc tous ses droits. Seulement, la juridiction des quatre seigneuries, en vertu d'un acte de 1711, s'exerçait au bourg de Saint-Denis-de-Gastines. Les actes, depuis 1753, en sont conservés aux archives départementales. Carelles était uni à la terre d'Yvoy et prenait le titre de châtellenie, sans qu'on sache depuis quelle époque. Jean de Carelles, écuyer dans la compagnie de Jean d'Yvoy, en 1411, et Ernier de la Ferrière, qui prend le titre de seigneur de Carelles en 1545, sont peut-être antérieurs à la consolidation des deux seigneuries.

En 1641, le domaine et métairie de Carelles n'avait en tous cas aucune trace de lieu seigneurial. Mais l'aveu rendu à la Chapelle-Rainsouin l'était toujours sous deux fois et hommages. Le presbytère, l'église, le cimetière, étaient dans le fief de Carelles. Le procureur présentait, le jour de la Chandeleur, un cierge au seigneur qui avait son banc dans le chœur, et un autre à sa femme dans la chapelle Saint-Michel. Le châtelain avait droit de litre et pouvait « mettre tombes élevées ou tombeaux au haut et partout le chanceau, et sur icelle mettre et poser l'écusson de ses armes, et ès vitres de ladite église ». — « Les appels de ma juridiction, déclare Ambroise de Fontenailles à la dame de la Chapelle-Rainsouin, ressortissent nuement en la vostre comme en juridiction supérieure ; et vous est deub de debvoir féodal un cotteret de beurre et un cotteret de sel menu et blanc en cotterets neufs, chacun an à la vigile de la Toussaint, heure de vespres ; et le cheval qui porte ledit debvoir doit estre ferré des quatre pieds de quatre fers neufs, et aussi le vallet doit avoir ses souliers carrelés de neuf et rataçonnez de quatre rataçons tous neufs ». Ce devoir bizarre incombait, une année sur trois, au détenteur de la Motte-Husson (Martigné).

Notes historiques

Notes historiques. — Aucun autre nom antique à signaler qu'Yvoy. — Le doyen, en 1615, trouve onze prêtres résidant dans la paroisse. Le procès-verbal de la visite faite en 1780 par le même dignitaire fait mention du vice de l'ivrognerie reproché aux habitants. — La « fluxion catarrhale règne beaucoup dans le pays », 1780-1785. — Le cahier de 1789, très bref, ne réclame que la suppression de la gabelle ; il est signé, entre autres, par M. Lefizelier, syndic, Louis Brou, greffier.

Maires

Maires : Jean *Dudomaine,* 1791. — *Fauveau,* 1798. — *Goyet-Dufay,* 1800-1803. — *Lefeuvre,* 1806. — *Lebrun,* 1821, 1840. — *Martin,* 1850. — *Lebulanger,* 1855. — *Fiault,* 1867, 1882. — *Lepourriel,* 1884.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1616. — A la fab. quelques titres et un inventaire. — Arch. de la M., B. 2 205-2 220. — *Vendée militaire,* t. V, p. 266, 279. — *Hist. de Mayenne,* p. 183. — Arch. nat., F/19. 449 ; G/7. 525 ; Q/3. 79. — *Revue du Maine,* t. VIII, p. 361. — Arch. du chap. du Mans, B. 33. — Notes mss. de M. l'abbé Royer, vicaire d'Argentré.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *le Petit-Aunay, la Grande et la Petite-Bouvrie, Yvoy.*